

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 11

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Vétérans 1951

Appel aux Sections

Les sections qui ont des vétérans des classes de sociétariat de 35 à 50 ans sont priées d'en aviser immédiatement et *jusqu'au 1er décembre 1950*, M. Louis Loup, délégué aux vétérans, à Fleurier, en joignant à leurs demandes les dates précises de l'entrée dans la Société.

Section des Alpes

Convocation. — L'assemblée générale d'automne aura lieu à Villeneuve (Vd), au Café de la Truite, le dimanche 12 novembre 1950, à 14 heures.

Ordre du jour : 1. Admission de nouveaux membres pour 1951 ; 2. Lecture du procès-verbal ; 3. Présentation des comptes 1949-1950, rapports du caissier et des vérificateurs ; 4. Elections statutaires ; 5. Examen du projet des nouveaux statuts de la section ; 6. Communications diverses ; 7. Propositions individuelles.

La partie administrative sera suivie d'une conférence d'un haut intérêt pour chacun : *L'apiculture en Ukraine et comment je l'ai vue s'y pratiquer*, par M. l'abbé E. Picard qui a fait un séjour de 15 années dans ce pays lointain, aujourd'hui plus loin de nous encore puisque... au delà du rideau de fer.

Annoncer à l'avance les « apports sur le bureau » à M. Fankhauser, président à Territet. Songer aussi à la « Question des jeunes ».

Enfin, chers sociétaires, ayez à cœur le recrutement ; invitez à nos assemblées ceux qui s'intéressent aux abeilles et qui seraient susceptibles de devenir de futurs membres de notre section. Un chaud merci par avance.

Du 17 octobre 1950.

Pour le Comité : A. PORCHET, secrétaire.

Nota. — Dans les premiers jours de novembre, le Caissier mettra à la poste les bulletins de versement. Ils concernent la cotisation complète pour 1951 qui reste fixée à Fr. 9.—. Prière de réserver bon accueil au petit papier vert.

Section « Le Chamossaire » Bex et environs

L'assemblée d'automne est fixée au dimanche 12 novembre, à 14 heures, au Central Logis à Bex.

A l'issue de l'ordre du jour statutaire habituel, une intéressante conférence sur le sujet « Evolution de l'apiculture et sélection des abeilles » sera donnée par Monsieur Ruckstuhl, apiculteur-éleveur, de Genève. Nul doute que chaque membre se fera un devoir de répondre à l'appel du Comité.

Les listes de membres devant être en mains du caissier central pour le 10 décembre, dernier délai, il est recommandé à nos sociétaires, pour éviter les frais de ports et remboursements, ainsi que pour faciliter la tâche du caissier, de bien vouloir effectuer dès maintenant et jusqu'au 12 novembre, le paiement de la cotisation pour 1951, soit Fr. 8.50 au moyen du compte de chèques No II b 1205. Après cette date, les remboursements seront de suite remis à la poste.

Pour le Comité du « Chamossaire » : P.-D. BOURGEOIS, secrétaire.

Fédération fribourgeoise d'apiculture

Journée très réussie que celle des apiculteurs fribourgeois à Châtel-St-Denis le mardi 17 octobre.

A 10 heures le matin, le Comité cantonal sous la présidence de Monsieur Joseph Dietrich et honoré de la présence de M. Gapany, révérend curé de Vuipens, président d'honneur de la Société romande d'apiculture, liquida les affaires administratives et entendit un rapport de M. Monney, secrétaire, sur les concours de ruchers. Afin de permettre une meilleure participation à la journée

cantonale, celle-ci aura lieu dorénavant, chaque année, le premier jeudi d'octobre.

Le contrôle du miel demandé par 101 apiculteurs est en honneur dans le canton de Fribourg : Abeille fribourgeoise, Sarine 14 contrôles ; La Broyarde 9 ; Lac français 1 ; La Glâne 23 ; La Gruyère 38 ; La Veveyse 16. En pays romand, le résultat fut le suivant : Vaud 99 contrôles ; Neuchâtel 51 ; Genève 7 ; Valais 70 ; Jura bernois 225 et Fribourg 101.

A 14 heures, la salle du « Café de la Veveyse », telle une ruche bruyante, donne asile aux apiculteurs venus de toutes les régions du canton, mais principalement de la Veveyse et de la Glâne. Monsieur Dietrich, président, salue tout spécialement M. l'abbé Gapany, président d'honneur de la Romande, Monsieur Louis Mages, inspecteur des ruchers de la ville de Lausanne, excuse l'absence de Monsieur le préfet de Châtel, et d'un représentant de l'Union des paysans fribourgeois, félicite chaleureusement les lauréats glânois et veveysans du concours de ruchers et souligne avec satisfaction la présence de deux révérendes sœurs apicultrices de l'hospice St-Joseph.

Comme président du jury du concours des ruchers, Monsieur Jules Monney, instituteur à la Vounaise, fit part de ses observations générales et particulières et sut dans une critique objective dire les mérites de chacun ainsi que les améliorations à apporter dans la conduite des ruchers.

Avec un réel plaisir, voire un brin d'émotion, les concourants vinrent tour à tour recevoir la médaille et le diplôme mérités.

MM. Dietrich et Götschy se joignirent au président du jury pour féliciter les heureux lauréats, les jeunes surtout qui n'avaient pas craint de s'aligner dans une joute, toute pacifique, il est vrai.

La conférence de M. Loup, professeur à la Tour-de-Trême, sur : « Les tendances de l'apiculture actuelle » fut un vrai régal. Le conférencier est un spécialiste en la matière ; inutile de dire que d'auditoire fut captivé et prouva par ses applaudissements combien il avait été intéressé !

Monsieur Louis Mages, inspecteur des ruchers de la ville de Lausanne, remercia les Fribourgeois pour leur aimable invitation, dit encore le regret qu'il avait éprouvé de voir le départ de la Romande de M. l'abbé Gapany qui fut un président modèle, fit part de ses nombreuses expériences de vieil apiculteur et recommanda l'achat de la brochure de M. le professeur Arthur Loup.

Monsieur Ridoux, instituteur à Lentigny, lança un vibrant appel en faveur du journal « Le Paysan fribourgeois », journal qui défend les intérêts des apiculteurs et leur ouvre toutes grandes ses colonnes.

Aux Paccots : Le Comité avait eu l'heureuse idée de prévoir « la montée aux Paccots ». Ce fut le bouquet. Généreusement, les sections de la Glâne et de la Veveyse offrirent, à leurs hôtes d'un jour, une délicieuse collation ; qu'elles en soient vivement remerciées.

Dirigée par M. Ridoux, une partie récréative, du meilleur aloi, permit à tous de passer quelques instants, hélas trop courts, dans une franche gaîté.

On y entendit successivement Monsieur Pachoud au nom de la section organisatrice, l'abbé Gapany, président d'honneur, Favre, membre du jury, Chaperon et Rouiller. M. Macherel présenta une ruchette de sa confection qui eut l'heur de plaire à chacun.

C'est dans la joie que M. Dietrich, président, put tirer les conclusions de cette fructueuse journée et remercier chaleureusement les sections organisatrices de la Veveyse et de la Glâne.

Rx.

Résultats du concours de ruchers

organisé en 1950 par la Fédération fribourgeoise d'apiculture dans les districts de la Veveyse et Glâne

Jury : M. Jules Monney, La Vounaise, président
M. Arthur Loup, La Tour-de-Trême
M. Aloys Favre, Romont, délégué des sections.

Les visites ont eu lieu les 13 et 14 juillet 1950 dans la Glâne et les 20 et 21 juillet dans la Veveyse. Tout s'est très bien passé à la satisfaction de chacun.

PALMARÈS

Hors concours

Vétérans avec médaille de vermeil et diplôme (sans pointage)

1. M. Suard Ernest, Progens.
2. M. Rouiller Louis, Sommentier.
3. M. Jaquier Vincent, Prez-ver-Siviriez.

Médaille de vermeil et diplôme

- | | | |
|--|--------|-----|
| 1. M. Favre Aloys, Romont | points | 126 |
| 2. M. Chaperon Joseph, à Fruence | » | 126 |
| 3. Abbé Sapin Ernest, Villaraboud | » | 125 |
| 4. M. Esseiva Charles, Fiaugères | » | 125 |
| 5. M. Monney Joseph, Châtel-St-Denis | » | 125 |
| 6. M. Dumas Oscar, Villaraboud | » | 125 |
| 7. M. Genoud Denis, Châtel-St-Denis | » | 125 |

Médaille d'argent et diplôme

- | | | |
|--|--------|-----|
| 1. M. Liaudat Henri, Châtel-St-Denis | points | 122 |
| 2. M. Pilloud Célestin, Châtel-St-Denis | » | 122 |
| 3. M. Oberson Marcel, Massonnens | » | 120 |
| 4. Hospice St-Joseph, Châtel-St-Denis | » | 119 |
| 5. M. Zingg Frédy, Romont | » | 119 |
| 6. M. Dévaud Joseph, Chavannes-les Forts | » | 118 |
| 7. M. Rouiller Paul, Vuisternens-dt-Romont | » | 118 |
| 8. M. Gobet Joseph, Villaz-St-Pierre | » | 117 |
| 9. M. Lambert Gabriel, La Rougève | » | 116 |
| 10. M. Schmoutz François, Romont | » | 115 |
| 11. M. Bossel Placide, Besencens | » | 115 |

Médaille de bronze et diplôme

- | | | |
|--|--------|-----|
| 1. M. Girard Emile, Villaz-St-Pierre | points | 111 |
| 2. M. Lugin René, Villaz-St-Pierre | » | 111 |
| 3. M. Deillon Robert, Villaz-St-Pierre | » | 106 |

—Rx—

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale : lundi 13 novembre à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4.

Sujet : Le venin d'abeille peut-il être mortel pour l'homme ?
Un nouveau remède pour les hypersensibles.

Société de Grandson et Pied du Jura

Les membres sont priés de bien vouloir verser la cotisation de 1951 (fr. 9.50) au compte de chèques II. 7530 (Société d'apiculture Grandson et Pied du Jura). Dès le 10 novembre la cotisation sera perçue par remboursement postal, port en plus.

Le Comité.

Section Jura-Nord

Les membres sont invités à réserver bon accueil au remboursement qui leur sera adressé par les soins du caissier. Que chacun sache qu'en facilitant la tâche du trésorier, il contribue directement à la bonne marche de la Société.

L'automne a marqué nos forêts de ses couleurs flamboyantes, dans la plaine le brouillard s'attarde et se traîne paresseusement. Le travail a cessé au rucher, c'est donc le moment de se retrouver entre apiculteurs pour discuter des expériences vécues, pour compléter ou corriger ses connaissances techniques, car l'activité va passer du plan pratique au plan théorique.

Les abeilles s'engourdissent et les sociétés se réveillent. Notre section tiendra son assemblée d'hiver à Delémont dans le courant de novembre ou décembre. Une convocation paraîtra dans les journaux locaux, en particulier la « Feuille d'Avis », au moment opportun.

Après une année apicole exceptionnelle nous osons espérer que l'intérêt des membres pour leur société en sera vivifié. Que chacun fasse son possible pour recruter de nouveaux membres.

Ceux qui possèdent encore une partie de leur récolte ne doivent pas s'affoler car ils trouveront finalement preneurs. Il est réjouissant de souligner que les prix officiels fixés par le Comité de la Romande, de concert avec les sociétés de Suisse allemande et de Suisse italienne, ont été en général respectés et cela grâce à l'esprit de discipline et à la fermeté des membres des diverses sections jurassiennes.

Les questions et suggestions pour la prochaine assemblée sont à adresser au président de la Jura-Nord.

Sur quoi nous donnons rendez-vous à chacun pour la prochaine assemblée.

Le président : L. G.

Société d'apiculture de Lausanne

La réunion amicale de novembre aura lieu le *vendredi 17*, à 20 h. 15, à la Cloche, rue Pichard 20.

Sujet : « Champs de récolte et plantes mellifères ». *Le Comité.*

Le caissier prie les membres de verser au compte de chèques postaux de la Société d'apiculture de Lausanne, No II. 6724, la cotisation pour 1951, par Fr. 9.—, jusqu'au 10 novembre. Dès cette date les cotisations impayées seront prises en remboursement par Fr. 9.50.

Le Caissier.

Section de Lucens

L'assemblée générale d'automne est fixée au 5 novembre 1950, à l'Hôtel de la Gare, à 14 h. A l'ordre du jour, causerie probable de M. Charles Mermod sur « L'élevage des reines » et « Mon voyage en Espagne ».

Chacun est prié de retenir cette date et est cordialement invité à assister à cette réunion.

A. Baillif.

Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

Compte de chèques IU b 1655

La cotisation pour l'assurance noséma doit être versée au compte de chèques jusqu'au 15 décembre 1950. La prime est de 20 centimes par ruche.

Pour la Fédération : le Caissier : C. HUGUENIN.

Section des montagnes neuchâteloises

Nous vous avisons que l'Assemblée générale aura lieu le dimanche après-midi 19 novembre 1950, à la Brasserie Rieder, à La Chaux-de-Fonds. Ordre du jour important, renouvellement du Comité. Nous comptons sur une forte participation.

Nous vous informons que la Bibliothèque a été transférée chez M. Aimé Grandjean, Autore 7, La Chaux-de-Fonds. Plus de 200 bouquins sont à votre disposition et gratuitement. Profitez de vous en servir !

A. Beyner.

Rapport annuel sur les observations de la station du Locle en 1950

Avec la fraîcheur des nuits, la chute des premières feuilles, l'activité réduite au rucher et les feuillets du calendrier, le doute n'est plus possible. La saison apicole 1950 a vécu ; que fut-elle dans nos montagnes neuchâteloises ?

1. Remarques générales sur le temps et la récolte.

Avril débute assez bien ; il fait chaud durant la première semaine et par

+ 18 degrés, les colonies se mettent avec ardeur au travail sur les crocus et les noisetiers. Mais dès le 10, changement complet de la situation. Baisse de température, pluie abondante alternant avec des bourrasques de neige (15 cm. le 25), suivies de gel avec — 3 degrés le 26. Le 30 seulement, la situation s'améliore et mai durant la première quinzaine sourit, mais ne peut s'empêcher de verser de grosses larmes ! Rapides progrès de la végétation ; les dents-de-lion et les érables permettent d'enregistrer le 13 une première augmentation de 250 gr. ; le 20, elle est de 700 gr. et de 1 kg. 200 le 21 mai. La semaine du 22 au 28 est gratifiée de gros orages. La journée record de la saison, 3 kg. d'augmentation, est notée le 30 mai avec une température de + 18 degrés et une voisinant zéro à 6 heures le matin ; récolte sur la sauge des prés et les érables. Juin fut beau dans son ensemble, mais de violents orages interrompaient toujours le travail des butineuses et coupaient les sources de nectar. Il est tombé 180 mm. d'eau en juin pour 50 mm. l'année précédente. Juillet bénéficia de belles journées chaudes, mais, sous le régime des violents orages, la récolte est nulle dans la région. Août et septembre se passent dans des conditions atmosphériques analogues et ne modifient pas la situation.

En résumé, la récolte proprement dite dans notre région a été de courte durée soit 5 semaines (13 mai au 21 juin environ) ; elle fut en moyenne de 6-7 kg. récoltés presque exclusivement sur les fleurs.

2. Remarques sur les indications des graphiques.

Le pourcentage d'humidité de l'air fut de façon générale assez élevé durant la saison ; rarement l'hydrographe ne descendit au dessous de 68-70 % même par des températures supérieures à 20 degrés. Le minimum de 60 % fut enregistré le 30 juin avec une température de + 28 degrés ; la balance enregistrait ce même jour une baisse de 200 gr.

Le thermographe ne fit guère de prouesses ; la plus haute température fut enregistrée le 4 juillet à 15 heures par 30 degrés, un pourcentage d'humidité de 65 % et un résultat négatif de 200 gr. pour la balance. Ces dames profitaient de cette haute température pour envoyer dans un autre monde, les mâles devenus importuns. La température minimum fut enregistrée le 26 avril avec — 3 degrés ; elle fut de — 2 le 6 mai, zéro degré le 30 mai, ce qui n'empêcha pas cette journée d'établir le record de récolte de la saison, comme indiqué plus haut.

La pression barométrique fut plutôt au-dessus de la moyenne ; la période des gros orages ne la fit pas baisser et elle se maintenait malgré ces derniers très fréquents, à 690 mm., alors que d'une manière générale le beau temps dans notre région est assez stable avec 685 mm.

Du 10 avril au 30 septembre, il est tombé au Locle 790 mm. d'eau pour 285 en 1949 durant la même période. Ces chutes se répartissent comme suit :

Du 10 avril au 30 avril	= 70 mm.	Du 11 juill. au 24 juill.	= 60 mm.
Du 1er mai au 30 mai	= 120 mm.	Du 25 juillet au 8 août	= 80 mm.
Du 31 mai au 10 juin	= 55 mm.	Du 9 août au 24 août	= 60 mm.
Du 11 juin au 18 juin	= 75 mm.	Du 25 août au 6 sept.	= 90 mm.
Du 19 juin au 30 juin	= 50 mm.	Du 7 sept. au 8 sept.	= 25 mm.
Du 1er juill. au 10 juill.	= 20 mm.	Du 9 sept. au 30 sept.	= 85 mm.

3. Fonctionnement des appareils.

Rien de spécial à signaler ; la balance Schenkel dernier modèle donne entière satisfaction. Une révision des mouvements d'horlogerie dans le but de les maintenir en bon état est prévue.

4. Conclusions.

Au point de vue récolte, l'année 1950 est à classer dans les petites moyennes. Pour ce qui nous concerne, nous avons fait les constatations suivantes :

La miellée tardive qui s'est produite en automne 1949 au moment précis où les colonies possédaient déjà la nourriture suffisante à l'hivernage, a été sous-estimée. Le nid à couvain fut congestionné dans bon nombre de colonies

et à la fin de l'hiver, ces dernières eurent de la peine à reprendre haleine. Le temps exécrable des trois dernières semaines d'avril fut aussi un sérieux handicap au rétablissement de la situation et, la saison débute avec des colonies en général peu développées. Le dicton qui dit que le temps perdu ne se retrouve jamais, est toujours d'actualité et tout spécialement en apiculture. La nature n'a pas été chiche de ses fleurs ; rarement les prairies furent si belles et les plânes aux essences si variées dans notre région, furent de gigantesques bouquets de fleurs. Les conditions météorologiques ne durent pas être très favorables à la sécrétion du nectar ; les violents et fréquents orages eurent aussi certainement pour effet de couper les sources où s'abreuyaient nos abeilles. La récolte se fit en grande partie durant la période stable du 29 mai au 10 juin, puis arrêt presque complet des apports.

Ainsi s'est terminée dans notre région, la saison apicole 1950 ; un peu meilleure que sa devancière 1949, elle n'a pas toutefois réussi à gonfler nos goussets. Par contre elle permet à l'apiculteur de boucler ses comptes sans déficit et de savourer un miel délicieux.

Le Locle, le 12 octobre 1950.

G. Matthey.

TARIF DES ANNONCES

PAGES DE COUVERTURE : $\frac{1}{1}$ Fr. 110.-

PAGES INTÉRIEURES : $\frac{1}{1}$ Fr. 100.-, $\frac{3}{4}$ Fr. 85.-, $\frac{1}{2}$ Fr. 60.-, $\frac{1}{4}$ Fr. 30.-, $\frac{1}{8}$ Fr. 15.-

Dernier délai de remise des annonces : le 16 de chaque mois.

S'adresser à M. Charles Thiébaud, Cormondrèche (Ntel), tél. (038) 6 15 25

Chèques postaux pour les annonces IV 1370

Traitement contre l'acariose

Liquide Frow et flacons de 75, 150, 300, 500, 1000 cm³
Palettes spéciales, doublées — Tube en verre gradué, 5 cm³
Carton soufré — Enfumoirs solides, simples et pratiques

Tout le bon matériel pour l'apiculture !

Extracteurs, Maturateurs-clarificateurs, Cuves à désoperculer

Boîtes et bidons à miel

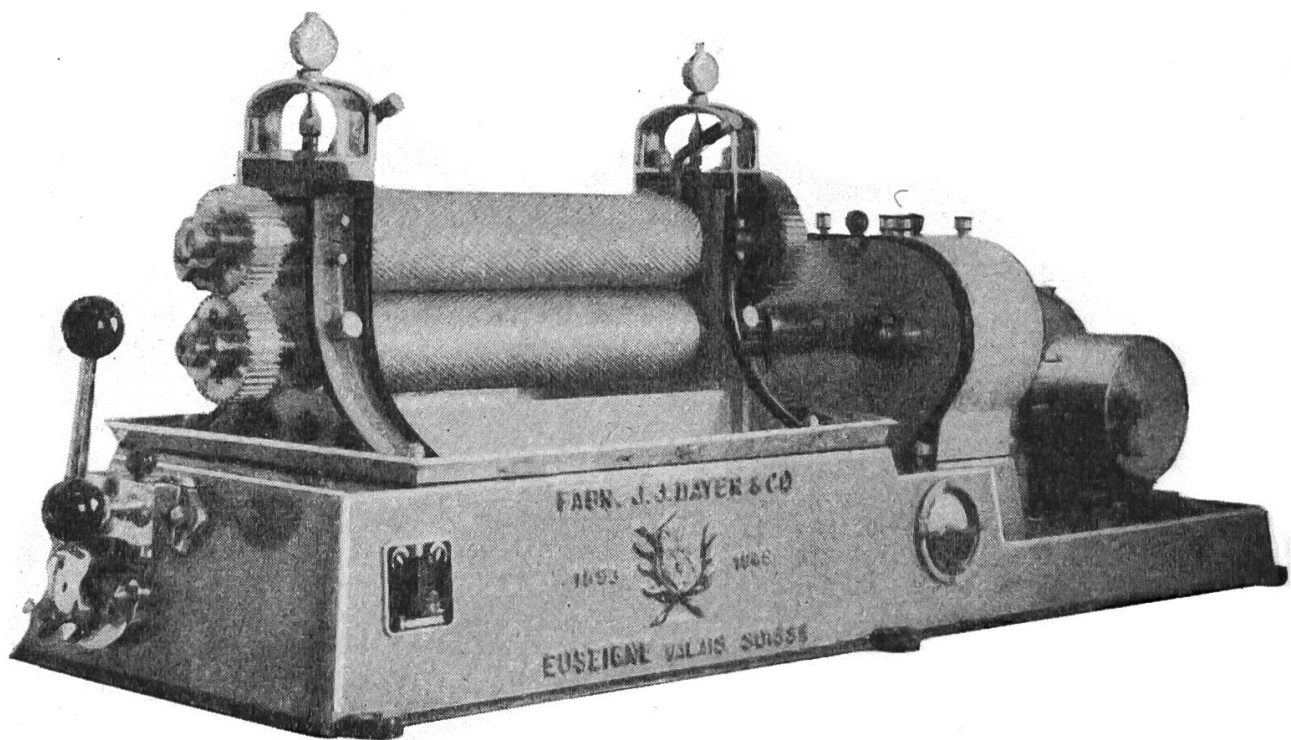
Bidons forts de 20 et 25 kg. pour expédition

LIBRAIRIE APICOLE

AUX ÉTABLISSEMENTS RITHNER **Chili - MONTHEY - Valais**

Fabrique de ruches et d'articles d'apiculture — Maison spécialisée

Livraisons rapides - Tél. 4 21 54



UNIQUE EN SUISSE...

Voici la nouvelle grande machine automatique à gaufrer la plus moderne, la plus rapide et la plus perfectionnée qui existe actuellement en Suisse. Elle fabrique des feuilles gaufrées d'un fini irréprochable et à des prix sans concurrence.

Chers apiculteurs, pour un essai qui vous convaincra, envoyez sans tarder vos vieux rayons et opercules.

Gaufrage à façon :	vieux rayons	Fr. 3.50 seulement
	opercules	Fr. 2.80
	cire épurée	Fr. 2. -

Merci!

HENRI MARIETHOZ

Basse-Nendaz, Valais

Instituteur

Téléphone (027) 4 51 87

Pour le gaufrage à façon de vos vieux rayons, opercules, cire fondue
une seule adresse :

Fabrique romande de cire gaufrée
Etablissement d'apiculture

J. P. Cuenod - Orbe

Téléphone 7 22 27

Remède de Frow

Tout pour l'apiculture